



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

exercice de la profession

Question écrite n° 58537

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des professionnels de la naissance. Médecins accoucheurs, anesthésistes, pédiatres, sages-femmes, puéricultrices sont trop peu nombreux pour continuer à assurer la mission de service public en toute sécurité et toute sérénité. Aussi ils s'inquiètent des équilibres et des moyens alloués aux secteurs public et privé dont dépend le libre choix auquel les futures mères sont attachées. Dans cette perspective, il lui demande quels sont les moyens qui seront mis en oeuvre pour répondre aux attentes de ce secteur.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Reitzer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58537

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 2001, page 1332